

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monza Spyder modèle 1H07 (à partir du No du châssis 1R07G9 . . .)	CH 0333 79
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur "Monza 1H07" et "CH 0333 79" devant le No du châssis "1R07G9."		
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Identification du moteur	" 50 " à gauche, à l'avant de la culasse (frappée par l'importateur)		
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE SA, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	1R07G97 103 004		

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie	
Nombre de portes	2 + 1
Centures sécurité	SAE-J-4c Indic. vitesse km/h
Cale	- Rétroviseurs
Antivol	- Attelage
	verrouillage de la direction

Nombre de places	1 4 av. 2	centre	ar. 2
Dimensions			
Longueur	intérieure 4555	Empattements	2464
Largeur	1680	Essieu double	av ar
Hauteur	1305	Voie	av 1392 ar 1361
Porte à faux	lat. 935	Voies	av ar
	av 935		ar
	ar 1156	Braquage ø	g 11600 d 11200
Distance volant - vers l'avant du véhicule -			

Moteur			
Marque	CHEVROLET	Type	V8-305 2bbl (C)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refruidissement	eau	Nombre cylindres	8
Alésage	94,89	Course	88,39
Cylindrée	4998	CV-impôt	25,45
Puissance en kW	96	à 1/min	3200
	JAB-netCV		130
Bruit à proximité	85	dB/A à 1/min	2400 *
Silencieux	1 = 400x240x140 mm		
Mesure des gaz	ECS-15, CO 0,15 % à 660 t/min **		
Déparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D		

Poids			
	avant	arrière	total
Poids à vide	825	610	1435
Charge utile	90	190	280
Poids total	915	800	1715
Garantie fabr.	1844		
Dimens. pneus	185/70 HR 13	185/70 HR 13	(Variantes ***)
Ply/bars	- / 2,3	- / 2,3	voir
Charge	960	960	remarques)
pour V max	210	210	
Jantes	6 x 13 acier ou alliage léger		
Garantie poids remorquable avec frein	1393		
Garantie poids remorquable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	1393		
Vitesse maximale selon le constructeur	185 km/h		
Vitesse maximale testées			
Charge garantie sur le toit	57 kg		

Équipement	SEALÉD BEAM 2A SAE H., DOT ou HR (E)	
Feux de route	SEALÉD BEAM 2A SAE H., DOT ou HC (E)	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	SAE AIRST 75 GUIDE 1H	
Feux rouges	SAE AIRST 75 GUIDE 1H	
Feux stop	SAE AIRST 75 GUIDE 1H	
Clignoteurs	av 1 (E) AV/1	SAE AP2 ar voir feux rouges
Catadioptres	av	AV + AR ar SAE A68 ou 77 DOT
Feux de gabarit	av	ou
Feux complémentaires	SEALÉD BEAM 1A SAE DOT	
Eclairage plaque	1/ séparé, sous le pare-chocs	
Essuie-glace	2/ balais avec ² lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	CHEVROLET	Monza Spyder
Homologation	CH 0333 79	
N°	0333 79	
Carrosserie	limousine	
Places	total 4	avant 2
Poids à vide	1435	Carburant 8
Charge utile	-	CV-impôt 25,45
Poids total	1844	Cylindrée 4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,29 = 75 dB/A.
- **) Mesure des gaz : la marque d'homologation ECE-15 se trouve sur la plaquette du constructeur.
- ***) Variante de pneus : 175 HR 13 950 (2,1) AR 950 (2,1) V-max. 210 km/h
 195/70 HR 13 960 (2,0) 960 (2,0) 210 km/h
 BR 78 - 13 B 935 (1,8) 935 (1,8) varie selon la marque, minimum 185 km/h
 BR 70 - 13 B 935 (1,8) 935 (1,8) 185 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV d'origine sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont remplacés par des feux homologués E;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- le tuyau d'échappement de droite est conduit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- les "spoiler" avant et arrière sont admis;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 57 kg.

• Lieu et date de l'homologation
 Studen, 13.11.78

Service fédéral d'homologation